

Poitiers, le 7 décembre 2023

## Le pont suspendu de Bonneuil-Matours réouvert à la circulation le 7 décembre 2023



©Christophe Accart / Société Artcad

*Alain PICHON, Président du Département de la Vienne, Gilbert BEAUJANEAU, Vice-Président en charge des Routes et des Mobilités, Isabelle BARREAU et Gérard HERBERT, Conseillers départementaux du canton de Chauvigny, Gérard PÉROCHON, rapporteur de la Commission Routes et Mobilités, ont fait un point sur les travaux à l'occasion de la réouverture à la circulation du pont de Bonneuil-Matours, en présence de Franck BONNARD, Maire de Bonneuil-Matours et des représentants de la Société ARTCAD, maître d'œuvre, et de l'entreprise BAUDIN CHATEAUNEUF qui assure la restauration générale du pont.*

### > Des travaux nécessaires pour préserver ce joyau architectural

Ce pont, dont la **construction d'origine avec tablier en bois et pylônes en pierre date de 1846**, a fait l'objet d'une reconstruction du tablier et de sa suspension en 1932, puis divers travaux de renforcements structurels au cours du temps. Malgré ces travaux de renforcement de l'édifice, la circulation est limitée aux véhicules légers depuis 1989, pour raison de sécurité.

**Dans le cadre des schémas routiers 2016-2021 et 2022-2027, le Département de la Vienne a procédé à la réhabilitation du pont de Bonneuil-Matours, dernier pont suspendu de la Vienne, inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques. En tant qu'axe routier primordial pour franchir la Vienne, la réhabilitation complète de cet ouvrage était devenue indispensable (restauration, renforcement, remplacement du tablier, élargissement).**

Débutés en 2020, les travaux visent à restaurer et préserver cet ouvrage exceptionnel du patrimoine de la Vienne et à assurer la sécurité des usagers. Depuis le 4 janvier 2021, ces travaux ont nécessité la fermeture totale à la circulation des véhicules à moteur. Une passerelle provisoire accessible aux personnes à mobilité réduite a été mise en place pour les piétons et les cyclistes posant pied à terre.

Lors des premières phases de réhabilitation, un tassement anormal du pylône en rive droite a été détecté, **requérant des travaux complémentaires de confortement des fondations (avec des pieux positionnés en amont et en aval du pilier fragilisé) et nécessitant le maintien de la fermeture du pont.**

## > Réouverture du pont sous alternat depuis le 7 décembre

**Ces travaux de renfort viennent de prendre fin et la structure est entièrement sécurisée, rendant de nouveau possible la circulation aux véhicules à moteur sur le pont, sans limitation de tonnage. Depuis le 7 décembre, le pont est réouvert sous alternat (avec 4 feux provisoires) après réalisation des épreuves de chargement. Cet alternat permettra de poursuivre les travaux en toute sécurité. Les piétons pourront continuer d'emprunter la passerelle provisoire.**

La mise en place de ces feux sera conservée avec **la mise en œuvre en janvier prochain d'un aménagement provisoire en rive droite et ce, jusqu'à la réalisation de l'aménagement définitif de ce carrefour qui interviendra en 2024.**

**Des travaux sur l'ouvrage seront menés au printemps 2024, avec la circulation toujours sous alternat :**

- La peinture de la charpente
- La peinture des câbles et suspentes
- La mise en œuvre des joints de chaussée
- Le reprise des murs en retour
- La pose de panneaux informatifs sur le chevêtre du pylône en rive droite

## > Financement des travaux

**Les travaux s'élèvent à 12,8 M€ et sont financés par le Département de la Vienne. Une subvention de 1,22 M€ a été accordée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles - Conservation régionale des monuments historiques, au titre des monuments historiques inscrits.**

**Plus d'informations : Pôle Grands Travaux - Direction des Routes - 05 49 62 91 33**